

RÈGLEMENT DU PRIX NATIONAL DU MEILLEUR CLUB DE LECTURE 2026

Article 1 : Objet et Objectifs

Dans le cadre de sa politique de promotion du livre et de la lecture, le Ministère de la Culture et de la Francophonie a créé un prix littéraire dénommé « **Prix National du Meilleur Club de lecture** » doté d'une enveloppe d'un million (1 000 000) de francs CFA.

Ce prix vise à encourager la lecture plaisir, à dynamiser les échanges littéraires, à promouvoir la diversité des clubs de lecture nationaux et à encourager la pratique de lecture à l'échelle nationale.

Article 2 : Admissibilité et conditions de participation

Le Prix est ouvert à tout club de lecture, à toute association, ou tout groupe de lectrices et de lecteurs.

La participation est gratuite et ouverte à tout club de lecture.

Les critères de sélection sont la régularité des rencontres, la diversité du public, l'impact social des actions de promotion de la lecture qui sont menées.

Article 3 : Constitution du dossier de candidature

➤ *Pour les clubs de lecture privés*

- Une lettre de candidature adressée au Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- Rapport d'activités des 12-24 derniers mois relié avec la description de chaque activité réalisée avec des photos (photographies, liste des livres lus, comptes rendus de débats) ;
- Liste des membres ;
- Indiquer les différentes adresses (site internet, page Facebook, etc.)



- Dossier média (vidéos, photos) des activités sur quatre (04) clés USB.

➤ ***Pour les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)***

- Une lettre de candidature adressée au Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- Rapport d'activités des 12-24 derniers mois relié avec la description de chaque activité réalisée avec des photos (photographies, liste des livres lus, comptes rendus de débats) ;
- Liste du personnel ;
- Les vidéos des différentes rencontres contenues sur quatre (04) clés USB (facultatif).

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante. Ils porteront la mention :

GRAND JURY DE COORDINATION DES PRIX LITTÉRAIRES NATIONAUX

Prix National du Meilleur Club de lecture 2026

Ministère de la Culture et de la Francophonie-Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture - BP V 39 Abidjan - République de Côte d'Ivoire

Les participants pourront également les déposer physiquement sous pli fermé à l'adresse suivante :

GRAND JURY DE COORDINATION DES PRIX LITTÉRAIRES NATIONAUX

Prix National du Meilleur Club de lecture 2026

Ministère de la Culture et de la Francophonie - Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture - Abidjan Plateau, Cité Administrative, Tour B, 4ème étage, porte 17. (Tel : 01 72 03 92 48)

Article 4 : Critères d'Évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères suivants :

- Régularité et pérennité du club ;

- Diversité des genres littéraires et des auteurs ;
- Qualité de l'animation des débats et capacité à engager de nouveaux lecteurs ;
- Impact social et culturel au sein de la communauté ;
- Fréquence des rencontres, archivage des échanges (livre d'or, blog, site internet, réseaux sociaux) ;
- Nombre de membres, inclusion, actions hors les murs ;
- Profondeur des analyses, pertinence des thèmes abordés.

Article 5 : Composition et Souveraineté du Jury

Le jury est composé de professionnels du livre. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 6 : Prix et Récompenses

Le Prix National du Meilleur Club de lecture est doté d'une enveloppe d'une valeur d'un million (**1 000 000**) de francs CFA pour l'achat de livres et la gestion du club, d'un trophée et une attestation.

Article 7 : Calendrier

Les candidatures au Prix National du Meilleur Club de lecture sont ouvertes du **18 février au 06 mars 2026, à 16h30**.

Les lauréats des délibérations du jury seront rendus publics à la cérémonie officielle de proclamation des Prix littéraires nationaux pendant le Salon international du livre d'Abidjan (SILA) le **28 avril 2026, au Parc des Expositions d'Abidjan**.

Article 8 : Dispositions finales

La participation au Prix National du Meilleur Club de lecture implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.